

Dégradation générale des conditions de travail : quel avenir à la Disi ?

Après 3 années de suppressions massives d'emploi à la Disi paris champagne les conditions de travail se sont fortement détériorées :

Perte des missions

La Fsu finances aimerait que la Direction dévoile ses intentions quant au devenir des missions informatiques.

Les **réductions d'effectif** conduisent inévitablement à un abandon progressif de nos missions, y compris les futures, déjà planifiées et financées. Les personnels formés pour les exercer voient leur plan de carrière et leur enthousiasme chamboulés. Quand aux victimes des **restructurations**, auxquelles on propose des emplois de substitution, elles sont désabusées.

Durcissement du management

La finalisation de la fusion au travers de l'**instruction harmonisée** et de la réforme de l'**évaluation professionnelle** marque le pas d'un durcissement en terme de management. Certains avantages acquis, autorisation d'absence, délai de route, congé de maladie..., on été réduit voire supprimé.

La promotion professionnelle est systématiquement **pénalisée**, remise à « zéro » des évaluations au motif d'un manque de recul face aux nouvelles fonctions...

Manque de reconnaissance professionnelle

Pour une véritable **liste d'aptitude** qui reconnaît et valorise l'investissement, le professionnalisme, le travail des agents au sein de la DISI.

Lors du dernier sondage la direction était fière de constater que les agents dans l'ensemble aimaient leur administration.,. **Qu'obtiennent-ils en échange ?**

Combien d'agent de catégorie C qui après 40 ans de bons et loyaux services, quittent désabusés leurs fonctions pour profiter d'une retraite bien méritée avec 1200 euros.

Accès restreint aux formations

Malgré la satisfaction de la direction sur le bilan de la formation professionnelle au sein de la DISI Paris Champagne (4,9 jours par agent en 2013), nous constatons une **autocensure** des agents en raison de leur charge de travail ou de la **pression de leur hiérarchie** et une forte disparité en fonction des services voire des ESI Par ailleurs les plans de formations sont toujours transmis en dernières minutes et à remplir dans l'extrême urgence. La Fsu Finances exige que chaque agent puisse bénéficier de ses droits à la formation.

UN EXAMEN PROFESSIONNEL POUR LES ASSISTANTS

Il existe encore des collègues qui exercent les missions d'assistant-utilisateurs sans pour autant avoir validé leur qualification. Malgré des années d'expérience dans l'assistance, la Direction leur demande de passer les mêmes épreuves (théoriques et généralistes) que les collègues qui sont novices. Nous pensons que cela n'est pas convenable.

Ainsi, nous demandons la mise en place d'épreuves spécifiques en rapport avec les acquis de leur expérience professionnelle. Cela pourrait prendre la forme d'une épreuve orale unique (ou de plusieurs).



la **FSU** :
3^e force syndicale !
(Disi Paris Champagne)



La carrière bloquée des Programmeurs et des Assistants-Utilisateurs

Situations

La qualification informatique de **programmeur** ne concerne que les agents de catégorie B, de même, celle d'**assistant-utilisateurs** que les catégories C et B.

Ainsi, **les agents ne peuvent être promus qu'en renonçant à leur qualification**. Ils doivent soit retourner dans l'administratif soit passer une autre qualification informatique. Ils n'ont pour choix que de renoncer à leur métier et de perdre leur **savoir-faire** et leur **expérience**. Cela représente un **frein** dans l'évolution de leur carrière et une **moins-value** pour l'administration.

La FSU Finances demande :

- une **extension** de ces qualifications pour la **catégorie A** (maintien de la qualification en cas de promotion). De coutume, un service d'assistance est encadré par un analyste (ou encore un administratif). Toutefois, ce n'est pas le même métier. Il paraît logique que ce soit un titulaire de la qualification d'assistant-utilisateurs qui soit responsable car il maîtrise les spécificités de la fonction.

- des **épreuves spécifiques** aux examens et aux concours pour ces qualifications. Pour les examens professionnels, nous demandons l'ajout d'une option « informatique » pour que ce métier ne soit plus intégré dans l'option « transverse ». Pour les recrutements, au même titre que les PSE et les analystes, nous souhaitons des concours spécifiques.

De la même manière, les qualifications ne sont pas non plus étendues aux **cadres supérieurs** (inspecteurs divisionnaires et inspecteurs principaux). Les informaticiens promus continuent d'exercer des missions informatiques sans que soient reconnues leur qualification. Nous demandons là aussi une extension pour ces grades.

Inscrivez
vous
à notre
newsletter !

sur
fsufinances.fr



web

Ni compromission ni résignation !

Dans les instances où siègent nos élu(e)s, la FSU Finances défend les droits de tous les agents malgré les reproches des autres OS.

Nos mandats nous ont été donnés par l'ensemble des agents de la DISI Paris Champagne et nous tenons à défendre tous les dossiers.

Les agents qui n'ont pas contacté de syndicat ont aussi le droit d'être défendus

La section Disi PC de la FSU Finances s'attache avant tout à protéger les intérêts de tous au

pour être mieux défendu, c'est tout vu !

**le 4
décembre**

je vote

FSU